

## La lutte contre la fraude en droit des étrangers

### Présentation :

La lutte contre la fraude dans le domaine du droit des étrangers est de plus en plus mise en avant par le politique et les médias.

Dans la ligne de l'accord de gouvernement du 9 novembre 2014, le législateur vient d'adopter un nouveau titre de la loi de 1980 sur le séjour, consacré à la lutte contre la fraude en matière d'immigration.

La question se pose si ces nouvelles dispositions reposent sur des constats objectifs, autrement dit, si la fraude est devenue un phénomène plus fréquent dans le domaine. Par ailleurs, ces mesures sont-elles nécessaires, au vu de l'arsenal juridique déjà existant.

Ensuite, la conformité aux droits fondamentaux et au droit européen des mesures mises en oeuvre interroge également.

L'enjeu devenu transversal s'invite aussi dans la matière du droit d'asile, en nationalité, dans le domaine du mariage, de la cohabitation légale et de la reconnaissance de paternité, avec des fortunes diverses.

La journée de colloque vise à faire ressortir les mesures adoptées pour combattre la fraude et les limites imposées à ces dernières notamment par les droits fondamentaux. Dans chaque domaine, la fraude sera caractérisée afin que les participants puissent apercevoir la diversité ou la cohérence du traitement de la fraude en droit des étrangers. L'impact de la fraude « en cascade » sera également envisagé. La question du sens de la multiplication de ces mesures en termes de vision de société sera également posée.

Le colloque s'adresse aux avocats, chercheurs, juristes et travailleurs sociaux expérimentés désirant réfléchir au positionnement de la fraude en droit de l'immigration, à sa pertinence, à sa légalité, et à son sens au niveau politique.

La journée est reconnue par l'OBFG à raison de **6 points de formation**.

# La lutte contre la fraude en droit des étrangers

## Programme :

- 08h30 - 09h00 :** Accueil de participants
- 09h00 - 09h15 :** Introduction à la journée,  
*Isabelle Doyen, directrice de l'ADDE asbl*
- 09h15 - 09h45 :** Quelques chiffres et balises posées par le respect des droits fondamentaux  
*Mathieu Beys, juriste Myria*
- 09h45 - 10h15 :** La fraude en droit administratif général,  
*Jacques Jaumotte, conseiller d'État*
- 10h15 - 10h30 :** Questions et réponses
- 10h30 - 11h00 :** Pause café
- 11h00 - 11h45 :** Nouvelles dispositions en matière de fraude au séjour,  
*Pascal Vanwelde, avocat au barreau de Bruxelles*
- 11h45 - 12h15 :** Fraude en droit d'asile,  
*Sylvie Saroléa, professeure à l'UCL, avocate*
- 12h15 - 12h30 :** Questions et réponses
- 12h30 - 13h30 :** Pause lunch
- 13h30 - 14h15 :** Fraude et nationalité,  
*Bernadette Renaud, référendaire à la Cour constitutionnelle*
- 14h15 - 15h00 :** Fraude et constitution familiale,  
*Patrick Wautelet, professeur ULg*
- 15h00 - 15h15 :** Questions et réponses
- 15h15 - 15h45 :** Pause café
- 15h45 - 16h30 :** La lutte contre la fraude : analyse sociopolitique,  
*Andrea Rea, professeur ULB*
- 16h30 - 17h00 :** Conclusions,  
*Jean-Pierre Jacques, avocat, président ADDE asbl*

# La lutte contre la fraude en droit des étrangers

## Informations pratiques :

### Lieu de la formation :

Salle Dupréel, ULB, Bâtiment S - 1<sup>er</sup> étage  
44, avenue Jeanne, 1050 Bruxelles

### Accès :

bus 71 (arrêt Jeanne) ; tram 7 ou 25 (arrêt Buyl)

### Horaire :

9 h à 17 h 00

### Droits d'inscription :

Les droits d'inscription sont de 80 € (farde de documentation, pauses café et lunch inclus).

Les personnes abonnées en 2015 ou 2016 à la Revue du droit des étrangers et les travailleurs d'asbl bénéficient d'une réduction de 10 €. Les avocats stagiaires et les étudiants disposent d'une réduction de 20 €. Les réductions ne sont pas cumulables.

Toute personne désireuse de participer au colloque est invitée à remplir le formulaire d'inscription au plus tard le 2 juin 2016. L'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement ou d'un bon de commande officiel pour les administrations publiques.

Le colloque est agréé par l'OBFG à raison de **6 points de formation**.

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### Contact :

rue du Boulet, 22  
1000 Bruxelles

Tél : 02/ 227 42 42

Fax : 02/ 227 42 44

Email : [mariella.simioni@adde.be](mailto:mariella.simioni@adde.be)

[www.adde.be](http://www.adde.be)



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Commission  
communautaire  
française